

## Attention aux faux démarcheurs



Attention aux faux démarcheurs

Actuellement, des personnes se présentent comme des agents du Conseil Départemental (anciennement Conseil Général) sous le prétexte de présenter les aides sociales aux seniors.

Le Département tient à vous mettre en garde contre ces faux agents dont le seul objectif est de s'introduire dans les foyers pour y commettre des actes malveillants (vol de carte bleue par exemple).

En aucun cas, le Département du Gers n'envoie des personnes au domicile des Gersois pour les informer des dispositifs sociaux mis en place à destination de leurs aînés.

Comme tous les fonctionnaires, seuls les agents du Conseil départemental porteurs d'une carte professionnelle d'identification, sont habilités à effectuer des visites à domicile.

Face à ces agissements, le Département vous conseille d'avertir les forces de sécurité dans les meilleurs délais.